

Brest, le 25 octobre 2017

/ COMMUNIQUE DE PRESSE / COMMUNIQUE DE PRESSE /

LES ATTENTES DES MAIRES FINISTERIENS A MOINS D'UN MOIS DU CONGRES AMF NATIONAL

Les 21, 22 et 23 novembre prochains, une délégation finistérienne se rendra à Paris pour participer au 100^e Congrès des Maires de France (240 inscrits à ce jour).

Ce grand rassemblement pluraliste sera aussi l'occasion pour les élus de la pointe Bretagne de rencontrer les douze parlementaires finistériens, dont huit ont pris leurs fonctions en 2017. Un dialogue par beaucoup très attendu.

L'intervention en clôture officielle du Président de la République le jeudi après-midi sera écoutée avec une toute aussi grande attention par des élus s'interrogeant sur les enjeux d'actualités, notamment financiers.

Voici un panel non exhaustif des questionnements reçus par le président de l'AMF 29, M. Dominique CAP (et déjà relayé par l'AMF nationale) :

➤Le souhait de précisions sur le contenu des mesures financières et fiscales annoncées par le gouvernement : suppression partielle de la taxe d'habitation, baisse sans préavis des contrats aidés, financement moindre du logement social, ponction sur les ressources des agences de l'eau ...

➤L'attente du clap de fin des transferts de charges opérés ces dernières années sans compensation totale (Rythmes scolaires, cartes nationales d'identité...) ou sans compensation du tout (Pacs)...

➤Les interrogations visant les conditions de la mise en œuvre de la nouvelle compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (Gemapi), pour laquelle les maires bretons se sont inquiétés par un communiqué de presse commun aux quatre AMF bretonnes dès février 2014, après des inondations d'une violence sans précédent sur notre région (Quid du chiffrage de cette mesure, et des responsabilités nouvelles pour les communes et EPCI ?)

Celles portant sur le transfert obligatoire de la compétence eau et assainissement aux intercommunalités....

Avec une question centrale posée : quelle sera la lisibilité de cette fin de mandature ?

Sur tous les territoires et au delà des sensibilités républicaines, les communes et EPCI du Finistère ont déjà sévèrement encadré leurs dépenses de fonctionnement et toujours répondu présents lorsqu'il s'agit de décliner, au mieux, les réformes décidées par l'Etat.

Cet effort a été bien au-delà des engagements pris en mars 2017 : les cartes ont été depuis rebattues de façon inédite et parfois sans aucune concertation.

Aujourd'hui, en relais des 279 communes et 21 EPCI de la pointe Bretagne, l'AMF 29 formule le vœu d'un 100^e Congrès constructif, ouvert au dialogue dans un respect mutuel, et apportant des réponses aux élus locaux, parfois désabusés comme en témoignent les 592 démissions de conseillers finistériens* enregistrées depuis le dernier renouvellement général :

Un chiffre là aussi inédit qu'il ne faut pas dramatiser, mais qui doit être pris en compte pour comprendre les difficultés quotidiennes et nouvelles de ces hommes et femmes élu(e)s, souvent bénévoles.

Ne perdons pas de vue leur contribution indispensable au bon fonctionnement de notre démocratie, en ville comme en ruralité !

N'oublions pas non plus leur rôle immédiat en première ligne -et leur connaissance irremplaçable du terrain- lorsqu'une catastrophe naturelle ou d'origine humaine intervient sur un territoire !

** Chiffre communiqué en Assemblée générale AMF 29_mars 2017*

Contact presse :

AMF 29

Isabelle LANNUZEL

Tél. 02.98.33.88.70

amf29@wanadoo.fr